



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Paris, le 21 mai 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. Dividende fixé à 0,35 euro par action

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue mercredi 21 mai 2014 à la Maison de la Mutualité (Paris), en présence du Président Jean-Marie SANDER et de Jean-Paul CHIFFLET, Directeur général.

Plus de 1000 actionnaires étaient présents. Avec un quorum de 74,45 %, l'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Le dividende net de l'exercice 2013 a été fixé à 0,35 euro par action. Les actions inscrites au nominatif, sans interruption depuis le 31 décembre 2011 et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende, recevront une majoration de dividende de + 10 %, soit 0,035 euro par action. Deux options, exerçables entre le 30 mai et le 13 juin 2014 inclus, sont offertes aux actionnaires pour le paiement du dividende soit le paiement intégral en numéraire, soit le paiement intégral en actions avec un prix d'émission des actions de 9,98 euros.

Après adoption des 3^{ème} et 4^{ème} résolutions par l'Assemblée générale, l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A., la SAS Rue la Boétie, confirmant ce qu'il avait annoncé lors de la présentation des comptes annuels en février 2014, a fait part de son intention d'opter pour le paiement du dividende en actions nouvelles.

Plus de 22 000 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale dont près de 50 % par internet grâce au dispositif Votaccess mis en place cette année pour permettre au plus grand nombre d'actionnaires de voter. L'Assemblée a été retransmise en direct sur le site internet de Crédit Agricole S.A. et est consultable en différé.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des actionnaires a nommé en qualité d'administrateurs : Daniel Epron, Président de la Caisse régionale Normandie, en remplacement de Jean-Claude Rigaud, et Jean-Pierre Gaillard, Président de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes, en remplacement de Christian Talgorn.

L'Assemblée générale des actionnaires a également ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de Gérard Ouvrier-Buffet, Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire, en remplacement de Bernard Lepot, et, Pascal Célérier, Directeur général de la Caisse régionale de Paris et d'Ile-de-France, en remplacement de Patrick Clavelou.

Enfin, l'Assemblée générale a renouvelé pour une période de 3 ans les mandats de Caroline Catoire, Laurence Dors, Françoise Gri, Jean-Louis Delorme, Gérard Ouvrier-Buffet, Christian Streiff, et François Veverka, qui arrivaient à échéance lors de l'Assemblée générale.

Crédit Agricole s.A.

Contacts Presse

Anne-Sophie Gentil ☎ 01 43 23 37 51

Charlotte de Chavagnac ☎ 01 57 72 11 17

Alexandre Barat ☎ 01 43 23 07 31